

PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 AVRIL 2017

Ainsi, l'an deux mille dix-sept, le vingt avril à 20h05, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 13 avril 2017, s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Michel SCICLUNA, Maire. Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 39.

ETAIENT PRESENTS: (30)

Charles ABALLEA
Youssef AFOUADAS
Jean-Pierre ALCIERI
Dimitri BEIGNON
Hughes BERTAULT
Gilberte BLUM
Sylviane BOENS

Valérie CHANTELAUZE Chrystiane CHEVALLIER Roselyne CHIROSSEL Sandrine DA MOTA Yoann DEBOUCHAUD Jean-Luc DUCERF Olivier FABRE Corine FOUCTEAU
Michelle GUYOT
Claudine JIMENEZ
Catherine LE COARER
Gérard LEFEBVRE
Stéphane LEMOINE
Dominique LETOUZE

Jack NOURY
Christian PASQUIER
Caroline POURVU
Michel SCICLUNA
Marc STEFANI
Aude TALABARDON
Catherine TAURELLE
Robert TROUILLET
Anne-Marie VASLIN

ABSENTS AYANT DONNE UN POUVOIR: (8)

Catherine AUBIJOUX
Frédéric BELLANGER
Francis BREGEARD
Claudine CAGNIEUL
Jean-Louis DEHAECK
Frédéric GRIZARD
Sonia ROUSSELLE
Corinne VERGER

a donné pouvoir à a donné pouvoir à

Corine FOUCTEAU
Stéphane LEMOINE
Charles ABALLEA
Gérard LEFEBVRE
Aude TALABARDON
Michel SCICLUNA
Sandrine DA MOTA
Youssef AFOUADAS

ABSENTS N'AYANT PAS DONNE DE POUVOIR : (1)

Guy BORDIER

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Charles ABALLEA est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 05

PREAMBULE

- M. le Maire annonce les pouvoirs et constate que le quorum est atteint. Il procède à la désignation du secrétaire de séance.
- M. le Maire signale la démission de Mme Fabienne SCHOLENT et fait lecture de sa lettre qu'elle a remise en main propre au Maire ce jour.

Mme SCHOLENT faisant partie de la liste « Pour un avenir ensemble » qui n'a plus de candidats susceptibles de pouvoir intégrer le conseil municipal, Mme SCHOLENT ne sera donc pas remplacée.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice passe donc à 39.

Les membres du conseil prennent acte de cette information.

A l'interrogation de M. le Maire, les conseillers présents confirment avoir reçu dans les délais impartis, la convocation à la présente séance accompagnée de ses annexes et portant mention de l'ordre du jour complet.

ORDRE DU JOUR

I. DELIBERATION N° 17/44 - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°17/40 : VOTE D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2017

RAPPORTEUR: M. Jean-Luc DUCERF

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE:

Compte tenu de la désapprobation du conseil municipal du 5 avril 2017 par voie délibérative n° 17/40 et comme prévu à l'ordre du jour, M. le Maire précise, concernant le vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2017, qu'il est nécessaire que le quorum soit atteint pour délibérer légalement, ce qui est le cas (article 2121-17 du CGCT). Fort de ce constat, M. le Maire propose d'annuler et remplacer cette délibération qui invalidait les taux d'imposition afin de ne pas pénaliser les administrés.

M. Jean-Luc DUCERF rappelle que le Rapport d'Orientation Budgétaire 2017 s'est tenu lors du conseil municipal du 20 mars 2017. A cette occasion, il a été rappelé que la création d'une commune nouvelle implique une harmonisation des taux des trois taxes communales ménages vers un taux unique.

Par délibération n°16/140 du 28 septembre 2016, il a été décidé d'effectuer un lissage sur 12 années pour parvenir, sous réserve de modifications, aux taux moyens pondérés suivants :

Taxe d'habitation 13,66% Taxe foncière bâti 21,10% Taxe foncière non Bâti 26,07%

Par ailleurs, pour rappel, par la même délibération, les taux d'abattements à la taxe d'habitation ont été harmonisés :

Abattement général à la base : 0% Charge de famille 1 et 2 enfants : 15% Charge de famille à partir de 3 enfants : 20%

Abattement spécial au profit des personnes de condition modeste : 0%

Le lissage des taux des trois taxes locales conduit à une augmentation, marginale, des taux d'imposition sur certains contribuables résidant dans l'une ou l'autre des communes déléguées et sur certaines taxes et une baisse sur d'autres.

Il est donc proposé de réduire les taux des trois taxes directes locales afin de limiter l'impact du lissage. La perte de produit pour la commune est estimé à 20 725 € par rapport à un maintien des taux lissés à l'identique de ceux votés le 28 septembre 2016.

A titre d'information et de comparaison, il est communiqué, dans le tableau ci-dessous, les taux moyens votés de 2016 en matière d'impôts locaux ainsi que les taux « plafonds » de 2017.

	Taux moyens communaux de 2016, au niveau		Taux plafonds	Taux plafonds Communaux à
Désignation	National	Départemental	2017	ne pas dépasser pour 2017
Taxe d'habitation	24,38 %	23,65 %	60,48 %	60,95 %
Taxe foncière (bâti)	20,85 %	23,85 %	59,63 %	59,63 %
Taxe Foncière (Non bâti)	49,31 %	32,01 %	123,28 %	123,28%

Il est proposé les taux et produits fiscaux sulvants :

TAXE D'HABITATION:

	Taux voté	13,56 %		
	Bases prévisionnelles	Taux applicables et produit attendu	Produit prévisionnel	
Secteur Auneau	3 882 544	12,82 %	497 741	
Secteur Bleury- St-Symphorien	1 496 456	15,48 %	231 651	
	5 379 000	729 392	729 392	



TAXE FONCIERE PROPRIETES BÂTIES:

	Taux voté	20,93 %	
	Bases prévisionnelles	Taux applicables et produit attendu	Produit prévisionnel
Secteur Auneau	7 080 000	21,87 %	1 548 396
Secteur Bleury- St-Symphorien	1 061 000	14,68 %	155 755
	8 141 000	1 703 911	1 704 151

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BÂTIES :

	Taux voté	25,86 %	
	Bases prévisionnelles	Taux applicables et produit attendu	Produit prévisionnel
Secteur Auneau	144 600	27,81 %	40 213
Secteur Bleury St-Symphorien	153 100	24,02 %	36 775
	297 700	76 985	76 988

DEBAT :

- M. Dominique LETOUZE s'étonne de devoir voter une nouvelle fois ces taux alors qu'ils n'ont pas été adoptés au cours du dernier conseil.
- **M. le Maire** souhaite, dans l'intérêt des administrés, que soient représentés les taux et permettant ainsi de limiter l'augmentation de la taxe foncière des habitants du secteur de Bleury-Saint-Symphorien.
- M. Marc STEFANI demande à voter à bulletin secret.
- M. le Maire demande si l'assemblée veut procéder selon ce mode de scrutin.
- 13 voix pour, représentant le tiers des présents, approuvent le mode de scrutin à bulletin secret.
- M. le Maire propose à M. Yoann DEBOUCHAUD d'être assesseur qui accepte.

Chaque membre dépose son bulletin dans l'urne.

Après dépouillement M. le Maire annonce le résultat :

Nombre de bulletins: 38

Contre: 19 Pour: 19

Bulletins « Blanc »: 0

Après en avoir délibéré, le mode de scrutin étant secret et le vote ayant donné lieu à un partage des voix vaut rejet de la décision puisqu'il n'a pas permis de dégager une majorité.

En conséquence,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions :
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU le Rapport d'Orientation Budgétaire de 2017 en date du 20 mars 2017 ;
- VU l'état fiscal de notification des taux d'imposition de 2017 « 1259 COM (1) », de la taxe d'habitation et des taxes foncières, où figurent les bases prévisionnelles d'imposition ;
- Ouī l'exposé ;

DECIDE de ne pas appliquer les taux des trois taxes directes locales pour l'année 2017 présentés ci-dessus.

M. le Maire trouve dommage que les administrés soient pénalisés.



II. DELIBERATION N° 17/45 – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 17/41 - BUDGET PRIMITIF 2017 DE LA COMMUNE M14

RAPPORTEUR: M. le Maire

NOTE DE SYNTHESE :

Compte tenu de la désapprobation des chapitres 11 « charges à caractère général » et 012 « charges de personnel » lors du conseil municipal du 5 avril 2017 par voie délibérative n° 17/41 et comme prévu à l'ordre du jour, M. le Maire précise, concernant ces deux chapitres, qu'il est nécessaire que le quorum soit atteint pour délibérer légalement, ce qui est le cas (article 2121-17 du CGCT). Fort de ce constat, M. le Maire propose d'annuler et remplacer cette délibération qui invalidait les propositions nouvelles afin d'être garant de la règle budgétaire d'équilibre.

M. Jean-Luc DUCERF rappelle que lors de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2017 qui a eu lieu le 20 mars 2017, le Budget Primitif de la Commune (M 14), soumis préalablement à l'avis favorable de la commission communale « Politique Financière et logistique interne associative », qui s'est réunie le 22 mars 2017, est proposé à l'approbation du conseil municipal.

Il est rappelé que le Budget Primitif était, les années précédentes, à l'exception de l'exercice 2016, voté début janvier pour démarrer au plus tôt l'exécution de la Section d'Investissement. La sortie de la commune nouvelle de la Communauté de Communes de la Beauce Alnéloise et la création de la Communauté de Communes de Portes Euréliennes d'Île-de-France au 1^{er} janvier 2017, ont occasionné un décalage dans la présentation de ce Budget Primitif.

Un budget supplémentaire sera établi en milieu d'année pour actualiser les articles après réception des documents fiscaux et des notifications des subventions entre autre.

Les résultats au 31 décembre 2016 étant connus pour l'ensemble des budgets des deux communes historiques, il est précisé que les excédents et/ou déficits constatés par Section, sont repris par anticipation, avant même l'approbation du Compte Administratif 2016 et l'approbation du Compte de Gestion 2016, qui seront arrêtés définitivement lors d'une séance ultérieure, en tout état de cause avant le 30 juin 2017, conformément à la loi.

Il est précisé que l'attribution de subventions aux diverses associations sera présentée ultérieurement dans la limite du montant alloué par ce budget primitif.

L'ensemble du Budget Principal proposé au vote de l'Assemblée, tient compte de la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2016, dont les montants sont validés et attestés par le Comptable Public Local ainsi que des restes à réaliser de l'exercice 2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1611-1 et suivants et L. 2311-2 à L. 2343-2 ;
- VU l'instruction budgétaire et comptable M 14;
- VU la délibération du 20 mars 2017 portant Rapport d'Orientation Budgétaire 2017;
- VU l'avis de la commission communale « Politique Financière et logistique interne associative » du 22 mars 2017;
- VU les fiches de reprise anticipée des résultats 2016 M 14 ;
- VU les états des Restes à Réaliser 2016 en M 14 arrêtés en dépenses et en recettes d'investissement ;
- OUÏ l'exposé ;

ARTICLE 1 : Décide de voter par Chapitre le Budget Primitif 2017 de la Commune (M 14), tenant compte des Restes à Réaliser et de la Reprise Anticipée des résultats 2016, qui s'équilibre :

En Section Fonctionnement à 7 797 644.69 € et en Section Investissement à 6 903 342.05 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote
011 Charges à caractère général	1.665.015.6	 M. Marc STEFANI demande de pouvoir voter à bulletin secret. M. le Maire demande si l'assemblée veut procéder selon ce mode de scrutin.
	1 665 915 €	Le tiers des présents, en dehors des pouvoirs donnés, est atteint à 12. Il sera donc procédé à un vote à bulletin secret.
		En l'absence d'observations complémentaires, M. le Maire fait procéder au vote.



	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote		
011 Charges à caractère général		Nombre de bulletins : 38 Contre : 20 Pour : 18 Blanc : 0 Après en avoir délibéré, à la majorité absolue, le chapitre 011 charges à caractère général n'est pas adopté.		
012 Charges de personnel	3 200 525 €	 M. Dominique LETOUZE demande de pouvoir voter à bulletin secret. M. le Maire au vu de la demande récurrente de ce mode de scrutin, à savoir trois votes à bulletin secret consécutifs, rejette cette demande au motif que le vote à bulletin secret par les conseillers municipaux demandeurs n'est pas motivée. En effet, ce recours au scrutin secret, s'exerce sous le contrôle restreint du juge administratif. Celui-ci considère que cette demande constitue une formalité substantielle de nature à entacher la légalité de la délibération en cas d'irrégularités. M. le Maire demande quelles sont les motivations de ce choix de mode de scrutin. M. Dominique LETOUZE répond en évoquant le caractère « exceptionnel » du conseil municipal. M. le Maire ne retient pas cette motivation. Il rappelle que c'est une séance ordinaire. Aussi, il refuse de faire droit à la demande de scrutin secret car celle-ci est insuffisamment motivée et il produit la réponse du Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales publiée dans le JO Sénat du 26/08/2010. Par ailleurs, il estime que cette démarche manque de transparence à l'égard des administrés. M. Marc STEFANI souligne que lors du dernier conseil ce texte n'avait pas été présenté. M. le Maire répond qu'il est normal de s'informer et d'en faire part. M. Charles ABALLEA demande si le vote à main levée dérange. M. Dominique LETOUZE répond par l'affirmative. M. Christian PASQUIER précise que s'il s'agit d'un vote à main levée, le maire à une voix prépondérante en cas d'égalité, ce qu'il ne cautionne pas. 		
		En l'absence d'observations complémentaires, M. le Maire fait procéder au vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 012 Charges de personnel n'est pas adopté.		
014 Atténuation de produits	1 100 €	Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE,		

65 Autres charges de gestion courante	ositions uvelles	Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 014 Atténuation de produits n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 65 Autres charges de gestion courante n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER,
Autres charges de gestion courante 66 Charges 10		Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 014 Atténuation de produits n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 65 Autres charges de gestion courante n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER
Autres charges de gestion courante 66 Charges 118		Atténuation de produits n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et sor pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 65 Autres charges de gestion courante n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER
Autres charges de gestion courante 66 Charges 118		Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et sor pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 65 Autres charges de gestion courante n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoi Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER
Charges 118		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 65 Autres charges de gestion courante n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER
Charges 118		Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviand BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselynd CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoi Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER
	8 544.86 €	M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aud TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mm. Catherine TAURELLE)
		Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 66 Autres Charges financières n'est pas adopté.
67 Charges exceptionnelles	5 900 €	Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoi Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Audi TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mmc Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 67 Charges exceptionnelles n'est pas adopté.
68		



Chapitres	Propositions	
Chapitres	nouvelles	Vote
Dotations aux amortissements		Abstentions: 0 Contre: 20
unorassenenes		(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 68 Dotations aux amortissements n'est pas adopté.
		Il est procédé à un vote à main levée.
022 Dépenses imprévues	51 295.77 €	Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
	The same of	Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 022 Dépenses imprévues n'est pas adopté.
100	111110	Il est procédé à un vote à main levée.
023 Virement à la section d'Invest	1 275 238,39€	Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
	30.0	Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 023 Virement à la section d'invest n'est pas adopté.
042 Opération d'ordre de transfert entre section	434 769.67 €	Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)

	DE	PENSES DE FONCTIONNEMENT
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre section n'est pas adopté.

170	Propositions	
Chapitres	nouvelles	Vote
013 Atténuation de charges	50 000 €	Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviance BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et sor pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 013
70 Produits des services, du domaine des ventes	616 074 €	Atténuation de charges n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mmc Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 70 Produits des services, du domaine des ventes n'est pas adopté.
73 Impôts et taxes	4 911 895 €	Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylvians BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyns CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18
74 Dotations, subv, participations	1 129 036 €	Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 73 Impôts de taxes n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylvian BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyn

Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 74 Dotations, subv. participations n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylvian Boens, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselym Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aud TALABARDON et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Auditable de le subvetice de la procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylvian BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselym M. Distribute de gestion courante n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylvian BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselym M. Distribute GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Auditable GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Auditable GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir M. BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselym M. Distribute de SUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir M. Prédéric BELLANGER M. Posquis M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Poduits M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Auditable CAGNIEUL, Mme Catherine LE C		R	ECETTES DE FONCTIONNEMENT
Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBYRE et son pouvoir Mac Caudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COAREM M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christia PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et so pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 74 Dotations, subv. participations n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylvian BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyn CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Prédéric BELLANGER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY Catherine TAURELLE) Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 75 Autres produits de gestion courante n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylvian BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyn CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBYRE et son pouvoir M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mm Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aud-TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mm Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aud-TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mm Christian PASQUIER,	Chapitres		Vote
subv, participations n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylvian BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Rosely. CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE me Michele GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir M. Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARRE M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aud TALABARDON et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aud TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mm. Catherine TAURELLE) Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 75 Autres produits de gestion courante n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylvian BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselym M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aud TALABARDON et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aud TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mm. Catherine TAURELLE) Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 76 Produits financiers n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylvian BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselym M. Deminique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aud M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aud M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, M. Marc STEFANI, M. Marc STEFANI, M. Marc STEFANI, M. Ma			M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylvian BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyn CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBYRE et son pouvoir M. Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aud TALABARDON et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER Produits de gestion courante n'est pas adopté. 11 est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylvian BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyn CHROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBYRE et son pouvoir M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aud TALABARDON et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aud TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mm. Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 76 Produits financiers n'est pas adopté. 11 est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylvian BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyn CHROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBYRE et son pouvoir M. Prédéric BELLANGER Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBYRE et son pouvoir M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Jack NOURY M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Jack NOURY M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Jack NOURY M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Jack NOURY M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Jack NOURY M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Prédéric BELLANGER M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Jack NOURY M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Jack NOURY M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Jack NOURY M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Jack NOURY M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Jack NOURY M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Jack NOURY M. Stéph	7		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 74 Dotations, subv, participations n'est pas adopté.
(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviam BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyn CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mm. Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aud TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mm. Catherine TAURELLE) Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 75 Autres produits de gestion courante n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviam BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyn CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEVRE et son pouvoir M. Telaudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aud TALABARDON et son pouvoir M. Frédèric BELLANGER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aud TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mm. Catherine TAURELLE) Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 76 Produits financiers n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviam BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyn CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir M. Tedéric BELLANGER M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mm. Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aud TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mm. Catherine TAURELLE) Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 77 Produits exceptionnels n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée.			Abstentions : 0
Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 75 Autres produits de gestion courante n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylvian BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyn CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Catherine LE COARRE M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aud TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mmc Catherine TAURELLE) Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 76 Produits financiers n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylvian BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyn CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mmc Catherine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARRE M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aud TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mmc Catherine TAURELLE) Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 77 Produits exceptionnels n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée.	Autres produits de gestion	62 700 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme
produits de gestion courante n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylvian BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyn CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Catherine LE COARRE M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aud TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 76 Produits financiers n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylvian BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyn CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Catherine LE COARRE M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aud TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine LE COARRE M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aud TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 77 Produits exceptionnels n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée.			
Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviam BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyn CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARRE M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Audot TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 76 Produits financiers n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviam BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyn CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Audot TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mmc Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 77 Produits exceptionnels n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée.			
Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Audralabardon et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 77 Produits exceptionnels n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée.	Produits	15 €	Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviand BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselynd CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 77 Produits exceptionnels n'est pas adopté. 78 256 236 €			Il est procédé à un vote à main levée.
Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 77 Produits exceptionnels n'est pas adopté. 78 256 236 € Il est procédé à un vote à main levée.		43 852 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme
exceptionnels n'est pas adopté. 78 Il est procédé à un vote à main levée.			
256 236 €			exceptionnels n'est pas adopté.
		256 236 €	Il est procede a un vote à main levée.



	RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote			
amortissemen ts		Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)			
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 78 Reprises sur amortissements n'est pas adopté.			
042 Opération d'ordre transfert entre section	27 000 €	Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)			
		Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre section n'est pas adopté.			
R 002 Résultat Anticipé	700 836.69 €	Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18			
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre R 002 Résultat Anticipé n'est pas adopté.			

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitres	Propositions Vote nouvelles		
20 Immobilisations incorporelles	6 815 €	Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 19 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, M. Yoans DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine	



Chanibus	Propositions	Vote
Chapitres	nouvelles	Vote
		CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphand LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 19
		Après en avoir délibéré, en cas de partage exact de voix, la voix du maire étant prépondérante, le chapitre 20 Immobilisations incorporelles, est adopté.
		Il est procédé à un vote à main levée.
ALC: UNION		Abstentions: 0 Contre: 20
204 Subv d'équipt versées	100 540 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE e son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 204 Subv d'équipt versées n'est pas adopté.
		Il est procédé à un vote à main levée.
21 Immobilisations corporelles	2 464 220 €	Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et sor pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 21 Immobilisations corporelles n'est pas adopté.
23 Immobilisations en cours	1 188 500 €	Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE e son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18
THE RESERVE		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 23
		Immobilisations en cours n'est pas adopté.



DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote
10 Dotations fonds divers	6 800 €	Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 10 Dotations fonds divers n'est pas adopté.
16 Emprunts et dettes assimilées	317 045.78 €	Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 016 Emprunts et dettes assimilées n'est pas adopté.
020 Dépenses imprévues	50 484.27 €	Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 020 Dépenses imprévues n'est pas adopté.
041 Opérations patrimoniales	165 000 €	Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique



DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote
Shing a figure		LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 041 Opérations patrimoniales n'est pas adopté.
		Il est procédé à un vote à main levée.
D 001 Solde d'exécution négatif Anticipé	931 767.81 €	Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre D 001 Solde d'exécution négatif Anticipé n'est pas adopté.

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote
13 Subv d'invest	147 061 €	Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 13 Subv
16 Emprunts et dettes assimilées	1 320 000 €	d'invest n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18

		Emprunts et dettes assimilées n'est pas adopté.
10 Dotations fonds divers	665 000 €	Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 10 Dotations fonds divers n'est pas adopté.
1068 Excédents de fonct capitalisé	2 063 848.23 €	Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 1068 Excédents de fonct capitalisé n'est pas adopté.
165 Dépôts et cautionnements reçus	2 290 €	Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir, M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 165 Dépôts et cautionnements reçus n'est pas adopté.
021 Virement de la section de fonct	1 275 238.39 €	Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 2 (M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER) Contre: 17 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18

		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 021 Virement de la section de fonct est adopté.
040 Opération d'ordre entre sections	434 769.67 €	Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
041 Opérations patrimoniales	165 000 €	Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 040 Opération d'ordre entre sections n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 041 Opérations patrimoniales n'est pas adopté.

M. le Maire précise que le budget primitif M14 n'étant pas adopté, il serait transmis à la Préfecture qui saisira la Chambre Régionale des Comptes pour avis. S'en suivra une notification d'exécution de Mme la Préfète.

III. DELIBERATION N° 17/46 - BUDGET PRIMITIF DU SERVICE ANNEXE « EAUX & ASSAINISSEMENT » 2017 (M49) AUNEAU

RAPPORTEUR: M. Jean-Luc DUCERF Note explicative de synthese:

Lors de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2017 qui a eu lieu le 20 Mars 2017, le Budget Primitif du service annexe « Eaux & Assainissement » (M 49) AUNEAU, soumis préalablement à l'avis favorable de la commission communale « Politique Financière et logistique interne associative », qui s'est réunie le 28 Mars 2017, est proposé à l'approbation du conseil municipal.

Un budget supplémentaire sera établi en milieu d'année pour actualiser, entre autres, les articles après réception des notifications des subventions.

Les résultats au 31 décembre 2016 étant connus pour l'ensemble des budgets des deux communes historiques, il est précisé que les excédents et/ou déficits constatés par Section, sont repris par anticipation, avant même l'approbation du Compte Administratif 2016 et l'approbation du Compte de Gestion 2016, qui seront arrêtés définitivement lors d'une séance ultérieure, en tout état de cause avant le 30 juin 2017, conformément à la Loi.

L'ensemble du Budget du service annexe « Eaux & Assainissement » (M 49) AUNEAU proposé au vote de l'Assemblée, tient compte de la « Reprise Anticipée du Résultat » de l'exercice 2016, dont les montants sont validés et attestés par le Comptable Public Local ainsi que des « Restes à Réaliser » de l'exercice 2016.



LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1611-1 et suivants et L.2311-2 à L.2343-2 ;
- VU l'instruction budgétaire et comptable M 49 ;
- VU la délibération 17/28 en date du 20 mars 2017 portant Rapport d'Orientation Budgétaire 2017;
- VU l'avis de la commission communale « Politique Financière et logistique interne associative» du 28 mars 2017;
- VU la fiche de « Reprise Anticipée du Résultat » 2016 M 49 Auneau ;
- VU l'état des « Restes à Réaliser » 2016 en M 49 Auneau arrêté en dépenses et en recettes d'investissement ;
- OUÏ l'exposé;

ARTICLE 1 : Décide de voter par Chapitre le Budget du service annexe « Eaux & Assainissement » 2017 (M 49) AUNEAU, tenant compte des « Restes à Réaliser » et de la « Reprise Anticipée du Résultat » 2016, qui s'équilibre :

En Section d'Exploitation à 661.518,68 € et en Section Investissement à 443.151,42 €.

DEPENSES D'EXPLOITATION		
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote
	-	Il est donc procédé à un vote à main levée.
		Abstentions : 0
		Contre : 20
011 Charges à caractère général	100 800 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoan DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérar LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherin LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéris BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christia PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et so pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 011 Charges à caractère général n'est pas adopté.
		Il est donc procédé à un vote à main levée.
		Abstentions: 0
		Contre : 20
012 Charges de personnel	25 000 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOEN Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoar DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Géral LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherin LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédér BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christia PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et so pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 012 Charges de personnel n'est pas adopté.
		Il est donc procédé à un vote à main levée.
65 Autres charges de gestion courante		Abstentions: 0
	57 330 €	Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOEN Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoar DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Géra
		LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catheri LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédé BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christi PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et so pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18
	1	Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 65 Autres

		Il och dong procédé à un vote à main louée
		Il est donc procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0
66 Charges financières	40 086.31 €	Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 66 Charges
		financières n'est pas adopté.
		Il est donc procédé à un vote à main levée.
		Abstentions : 0
		Contre : 20
67 Charges exceptionnelles	5 500 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 67 Charges exceptionnelles n'est pas adopté.
		Il est donc procédé à un vote à main levée.
		Abstentions : 0
		Contre : 20
68 Dotat ^o aux amortissemts	248 100 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 68 Dotat° aux amortissemts n'est pas adopté.
		Il est donc procédé à un vote à main levée.
		Abstentions: 0
022 Dépenses Imprévues	17 197.10 €	Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 22 Dépenses
		imprévues n'est pas adopté.
		Il est donc procédé à un vote à main levée.
		Abstentions: 0
023 Virement à la section d'investissement	77 500 €	Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoand DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 023 n'est pas

		adopté.
		Il est donc procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 20
042 Opération d'ordre de transfert entre sections	90 005.27 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre sections n'est pas adopté.

	RECETTES D'EXPLOITATION		
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote	
		Il est donc procédé à un vote à main levée.	
		Abstentions: 0	
		Contre : 20	
70 Ventes de produits fabriqués, presta° services	395 500 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)	
		Pour : 18	
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 70 Ventes de produits fabriqués, presta° services n'est pas adopté.	
		Il est donc procédé à un vote à main levée.	
		Abstentions : 0	
		Contre: 19	
042 Opération d'ordre transfert entre section	608.41 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)	
		Pour : 19	
		Après en avoir délibéré, en cas de partage exact des voix, la voix du maire étant prépondérante, le chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre sections est adopté.	
		Il est donc procédé à un vote à main levée.	
		Abstentions: 0	
	265 410.27 €	Contre : 20	
002 Résultat reporté ou anticipé		(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoans DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)	
		Pour : 18	
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le R 002 Résultat reporté ou anticipé n'est pas adopté.	

	2012	DEPENSES D'INVESTISSEMENT
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote



		Il est donc procédé à un vote à main levée.
20 Immobilisations incorporelles		Abstentions : 0
		Contre : 20
	10 000 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 20 Immobilisations incorporelles n'est pas adopté. Il est donc procédé à un vote à main levée.
		Abstentions : 0
		Contre : 20
21 Immobilisations corporelles	140 000 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 21 Immobilisations corporelles n'est pas adopté. Il est donc procédé à un vote à main levée.
		Abstentions: 0
		Contre : 20
16 Emprunts et dettes assimilées	103 790 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées n'est pas adopté. Il est donc procédé à un vote à main levée.
		Abstentions: 0
		Contre: 20
020 Dépenses imprévues	18 968.86 C	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 020 Dépenses imprévues n'est pas adopté.
11		Il est donc procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0
040 Opération d'ordre entre section		Contre: 20
	608.41 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 040 Opération d'ordre entre section n'est pas adopté.

D001 solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	153 625.26 €	Il est donc procédé à un vote à main levée. ABSTENTIONS: 0 CONTRE: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le D001 solde d'exécution négatif reporté ou anticipé n'est pas adopté.
--	--------------	---

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote
13 Subv d'invest	2 072 €	Il est donc procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 13 subvention d'investissement n'est pas adopté.
106 Dotations fonds divers	46 327.85 €	Il est donc procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 106 dotations fonds divers n'est pas adopté.
021 virement section exploit.	77 500 €	Il est donc procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoans DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérars LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LI COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéris BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 021 virement section exploitation n'est pas adopté.
040 Opérat° d'ordre entre sections	90 005.27 €	Il est donc procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0

	Contre : 20
040 Opérat° d'ordre entre sections	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
	Pour : 18
	Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 040 Opérat° d'ordre entre sections π'est pas adopté.

IV.DELIBERATION N°17/47 - PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES EN M 49 « EAUX & ASSAINISSEMENT »- 2017 - AUNEAU

RAPPORTEUR: M. Jean-Luc DUCERF Note explicative de synthese:

Il est rappelé aux membres du conseil municipal la « Reprise Anticipée de Résultat » de 2016, validée par Monsieur Le Trésorier Principal de Maintenon, qui a permis lors de l'élaboration du budget primitif 2017, de constituer une « Provision pour travaux ».

Nous avons fait le choix d'inscrire une provision d'ordre semi-budgétaire qui selon les instructions comptables nécessite une délibération expliquant l'objet de la provision.

Les travaux d'assainissement (réseaux et future station d'épuration) restant à réaliser sur la commune sont encore très importants. Cette provision semi-budgétaire permettra de couvrir une partie de leur programmation.

A la provision de 498 570 € il est proposé d'y ajouter 248 100 € dans le cadre du budget primitif « eau et assainissement » M49 d'Auneau 2017.

Après en avoir délibéré, à la majorité,

Abstention: 0
Voix contre: 20

M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE

Voix pour: 18

LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales en son article R2321-2;
- VU le Budget Primitif 2017 du service annexe « Eaux et Assainissement Auneau » voté précédemment;
- VU l'avis de la Commission Municipale « Politique Financière et Logistique Interne Associative » en date du 28 mars 2017;

DECIDE

ARTICLE 1 : DE NE PAS FIXER la constitution de la « Provision pour travaux », pour couvrir Les travaux d'assainissement (réseaux et future station d'épuration) restant à réaliser sur la commune à hauteur de 248.100 € (deux cent quarante-hult mille euros).

ARTICLE 2 : DE NE PAS INSCRIRE cette provision au Budget Primitif 2017 à l'article 6875.



V. Deliberation N°17/48 - Budget Primitif de la commune deleguee de Saint-Symphorien - M 49 « EAUX & ASSAINISSEMENT »- 2017

RAPPORTEUR: M. Jean-Luc DUCERF Note explicative de synthèse:

Comme suite au Rapport d'Orientation Budgétaire 2017 qui a eu lieu le 20 mars 2017, le Budget Primitif du service annexe « Eaux & Assainissement » (M 49) commune déléguée de SAINT-SYMPHORIEN, soumis préalablement à l'avis favorable de la commission communale « Politique Financière et logistique interne associative », qui s'est réunie les 28 mars et 4 avril 2017, est proposé à l'approbation du conseil municipal.

Un budget supplémentaire sera établi en milieu d'année pour actualiser les articles après réception des notifications des subventions entre autre.

Les résultats au 31 décembre 2016 étant connus pour l'ensemble des budgets des deux communes historiques, il est précisé que les excédents et/ou déficits constatés par Section, sont repris par anticipation, avant même l'approbation du Compte Administratif 2015 et l'approbation du Compte de Gestion 2016, qui seront arrêtés définitivement lors d'une séance ultérieure, en tout état de cause avant le 30 juin 2017, conformément à la Loi.

L'ensemble du Budget du service annexe « Eaux & Assainissement » (M 49) commune déléguée de SAINT-SYMPHORIEN proposé au vote de l'Assemblée, tient compte de la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2016, dont les montants sont validés et attestés par le Comptable Public Local ainsi que des « Restes à Réaliser » de l'exercice 2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1611-1 et suivants et L.2311-2 à L.2343-2 ;
- VU l'instruction budgétaire et comptable M 49 ;
- VU la délibération 17/28 en date du 20 mars 2017 portant Rapport d'Orientation Budgétaire 2017;
- VU l'avis de la commission communale « Politique Financière et logistique interne associative» réunie les 28 mars et du 4 avril 2017;
- VU la fiche de reprise anticipée du résultat 2016 M 49 de Saint-Symphorien ;
- VU l'état des « Restes à Réaliser » 2016 en M 49 Saint-Symphorien arrêté en dépenses et en recettes d'investissement ;
- OUÏ l'exposé ;

ARTICLE 1 : Décide de voter par Chapitre le Budget du service annexe « Eaux & Assainissement » 2017 (M 49) commune déléguée de SAINT-SYMPHORIEN, qui s'équilibre :

En Section d'Exploitation à 304 505.73 € et en Section Investissement à 144 139.93 €.

DEPENSES D'EXPLOITATION		
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote
011 Charges à caractère général	146 945 €	Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 011 Charges à caractère général n'est pas adopté.
012 Charges de personnel	2 000 €	Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0

DEPENSES D'EXPLOITATION		
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote
012 Charges de personnel		Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 012 Charges de personnel n'est pas adopté.
		Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 20
014 Atténuat° produits	32 000 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 014 Atténuation de produits
65 Autres charges de gestion courante	9 100 €	Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 65 Autres charges
		de gestion courante n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée.
66 charges financières	19 970.87 €	Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 66 Charges financières n'est pas adopté.
67 charges exceptionnelles	1 100 €	Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)

DEPENSES D'EXPLOITATION		
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote
7.00		Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 67 Charges
		exceptionnelles n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée.
		Abstentions : 0
		Contre : 20
022 Dépenses Imprévues	530.87 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 022 Dépenses imprévues n'est pas adopté.
	73 838.80 €	Il est procédé à un vote à main levée.
		Abstentions: 0
		Contre : 20
042 Opération d'ordre de transfert entre section		(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre sections n'est pas adopté.
		Il est procédé à un vote à main levée.
		Abstentions: 0
		Contre : 20
D 002 Résultat reporté ou Anticipé	19 020.19 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoans DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédérie BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le D002 Résultat reporté ou anticipé n'est pas adopté.



RECETTES D'EXPLOITATION		
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote
111111111111111111111111111111111111111		Il est donc procédé à un vote à main levée.
		Abstentions : 0
70 Ventes de produits fabriqués, presta services	220 800 €	Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 70 Ventes de produits fabriqués, presta° services n'est pas adopté.
_		Il est procédé à un vote à main levée.
		Abstentions : 0
		Contre : 20
74 Subv, d'exploitat°	3 400 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 74 Subvention
		d'exploitation n'est pas adopté.
		Il est procédé à un vote à main levée.
		Abstentions: 0
75 Autres produits de gestion courante	26 998 €	Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour: 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 75 Autres produits de gestion courante n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée.
		Abstentions: 0
		Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann
76		DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard
Produits financiers	18.73 €	LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Cathe LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Fréd BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Chris PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 76 Produits financiers n'est pas adopté.
		Il est procédé à un vote à main levée.
042		Abstentions: 0
Opération		Contre: 19
d'ordre transfert entre sections	53 289 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique



RECETTES D'EXPLOITATION		
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote
		LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 19
		Après en avoir délibéré, en cas de partage exact des voix, la voix du maire étant prépondérante, le chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre sections est adopté.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote
		Il est procédé à un vote à main levée.
		Abstentions: 0
		Contre : 20
21 Immobilisations corporelles	33 300 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour: 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 21 Immobilisations corporelles n'est pas adopté
		Il est procédé à un vote à main levée.
		Abstentions : 0
		Contre : 20
16 Emprunts et dettes assimilées	45 642.40 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées n'est pas adopté.
		Il est procédé à un vote à main levée.
		Abstentions : 0
		Contre : 20
020 Dépenses Imprévues	5 959.73 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoans DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 020 Dépenses imprévues n'est pas adopté.
	- 39	Il est procédé à un vote à main levée.
		Abstentions : 0
040		Contre : 20
Opération d'ordre entre sections	53 289 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoans DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérare LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéri BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian



PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
Pour : 18
Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 040 Opération d'ordre entre section n'est pas adopté.

	RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote	
	6 581.58 €	Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 20	
27 Autres immo. Financières		(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)	
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 27 Autres immo. financières n'est pas adopté.	
		Il est procédé à un vote à main levée.	
		Abstentions: 0	
	73 838.80 €	Contre: 20	
040 Opération d'ordre entre sections		(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)	
		Pour : 18	
V 100 0. 1		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 040 Opérat° d'ordre entre sections n'est pas adopté.	
	63 719.55 €	Il est procédé à un vote à main levée.	
		Abstentions: 0 Contre: 20	
R 001 Solde d'exécution positif reporté		(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)	
		Pour : 18	
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le R001 solde d'exécution positif reporté ou anticipé n'est pas adopté.	

VI. DELIBERATION N° 17/49 - BUDGET PRIMITIF DU SERVICE ANNEXE « ASSAINISSEMENT » 2017 (M49) BLEURY

RAPPORTEUR: M. Jean-Luc DUCERF **NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE:**

Lors de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2017 qui a eu lieu le 20 mars 2017, le Budget Primitif du service annexe «Assainissement » (M 49) commune déléguée de BLEURY, soumis préalablement à l'avis favorable de la commission communale « Politique Financière et logistique interne associative », qui s'est réunie les 28 mars et 4 avril 2017, est proposé à l'approbation du conseil municipal.

Un budget supplémentaire sera établi en milieu d'année pour actualiser les articles après réception des notifications des subventions entre autre.



Les résultats au 31 décembre 2016 étant connus pour l'ensemble des budgets des deux communes historiques, il est précisé que les excédents et/ou déficits constatés par Section, sont repris par anticipation, avant même l'approbation du Compte Administratif 2015 et l'approbation du Compte de Gestion 2016, qui seront arrêtés définitivement lors d'une séance ultérieure, en tout état de cause avant le 30 juin 2017, conformément à la Loi.

L'ensemble du Budget du service annexe «Assainissement » (M 49) commune déléguée de BLEURY proposé au vote de l'Assemblée, tient compte de la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2016, dont les montants sont validés et attestés par le Comptable Public Local.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1611-1 et suivants et L.2311-2 à L.2343-2;
- VU l'instruction budgétaire et comptable M 49;
- VU la délibération 17/28 en date du 20 mars 2017 portant Rapport d'Orientation Budgétaire 2017;
- VU l'avis de la commission communale « Politique Financière et logistique interne associative» réunie les 28 mars et du 4 avril 2017;
- VU la fiche de reprise anticipée du résultat 2016 M 49 de Bleury ;
- OUÏ l'exposé ;

ARTICLE 1 : Décide de voter par Chapitre le Budget du service annexe « Assainissement » 2017 (M 49) commune déléguée de BLEURY, tenant compte de la Reprise Anticipée du résultat 2016, qui s'équilibre :

En Section d'Exploitation à 136 645.74 € et en Section Investissement à 86 600.48 €.

DEPENSES D'EXPLOITATION		
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote
		Il est procédé à un vote à main levée.
		Abstentions : 0
		Contre : 20
011 Charges à caractère général	38 098 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoan DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérare LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherin LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéri BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et so pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 011 Charges à caractère général n'est pas adopté.
		Il est procédé à un vote à main levée.
		Abstentions : 0
		Contre : 20
66 charges financières		(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoan DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérar LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherin LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéri BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christia PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et so pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 66 Charges financières n'est pas adopté.
		Il est procédé à un vote à main levée.
		Abstentions: 0
67 Charges exceptionnelles	5 152 €	Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoan DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérar LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherin LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédér

		PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour: 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 67 Charges exceptionnelles n'est pas adopté.
		Il est procédé à un vote à main levée.
	60 593.40 €	Abstentions : 0
		Contre : 20
042 Opératº d'ordre de transfert entre section		(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre sections n'est pas adopté.

RECETTES D'EXPLOITATION		
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote
		Il est donc procédé à un vote à main levée.
		Abstentions : 0
70 Ventes de produits fabriqués, presta° services		Contre : 20
	91 500 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoans DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérare LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédérie BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 70 Ventes de produits fabriqués, presta° services n'est pas adopté.
	50 €	Il est procédé à un vote à main levée.
		Abstentions : 0
		Contre : 20
77 Produits exceptionnels		(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoans DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédérie BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 77 Produits exceptionnels n'est pas adopté. Il est procédé à un vote à main levée.
		Abstentions : 0
		Contre : 20
042 Opérat° d'ordre transfert entre section	22 125 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre sections n'est pas adopté.
R 002 Résultat		Il est procédé à un vote à main levée.
Reporté Anticipé	22 970,74 €	Abstentions : 0

RECETTES D'EXPLOITATION		
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote
		Contre : 20
		(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoans DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherin LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéri BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le R 002 Résultat reporté ou anticipé n'est pas adopté.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote
		Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions: 0 Contre: 20
21 Immobilisations corporelles	25 400 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoans DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Cathering LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 21 Immobilisations corporelles n'est pas adopté
		Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 20
16 Emprunts et dettes assimilées	34 999.16 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoans DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéri BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées n'est pas adopté.
		Il est procédé à un vote à main levée.
		Abstentions: 0
020 Dépenses Imprévues	4 076,32 €	Contre: 20 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoans DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Cathering LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéri BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 020 Dépenses
		imprévues n'est pas adopté.
040		Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0
Opération d'ordre	22 125 €	Abstentions: 0 Contre: 20
entre sections		(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOEN

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote
		Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre le chapitre 040 Opération d'ordre entre sections n'est pas adopté.

	RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote	
10 Dotations fonds divers	2 000 €	Il est procédé à un vote à main levée. Abstentions : 0 Contre : 20	
		(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE) Pour: 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 10 Dotation fonds	
	38 649,04 €	Il est procédé à un vote à main levée.	
		Abstentions: 2 (M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir Frédéric BELLANGER)	
040 Opération d'ordre entre sections		Contre: 18 (M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)	
		Pour : 18	
		Après en avoir délibéré, en cas de partage exact des voix, la voix du maire étant prépondérante, le chapitre 040 Opération d'ordre entre sections est adopté.	
	24 007.44 €	Il est procédé à un vote à main levée.	
		Abstentions: 0 Contre: 20	
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé		(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)	
		Pour : 18 Après en avoir délibéré, à la majorité, le R001 solde d'exécution positif reporté ou anticipé n'est pas adopté.	

M. le Maire précise que les budgets primitifs M49 n'étant pas adoptés ils seront transmis à la Préfecture qui saisira la Chambre Régionale des Comptes pour avis puis notification d'exécution de Mme la Préfète.



VII. Deliberation N° 17/50 - BUDGET PRIMITIF « REGIE DE TRANSPORT » 2017 (M43)

RAPPORTEUR: M. Jean-Luc DUCERF

M. le Maire précise au préalable que ce budget se doit d'être voté afin que la Chambre Régionale des Comptes donne son.

Par délibération du 20 juin 2016, la Conseil Municipal a décidé de la création d'une navette communale gratuite de type service régulier local.

Cette navette gratuite avec 24 arrêts desservira les secteurs de Bonville, Bleury, St-Symphorien, Essars et Auneau en privilégiant les secteurs commerciaux et de loisirs.

Au vu de l'importance du service et afin faciliter sa mise en œuvre, lors du conseil municipal du 11 juillet 2016 a été créée une régie transport M43. En effet, s'agissant d'un service public à caractère industriel et commercial, son activité se devait d'être autonomisée par rapport au budget principal.

Lors de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2017 en séance du conseil municipal le 20 mars 2017, le Budget Primitif « Régie Transport » M43, soumis préalablement à l'avis favorable de la commission communale « Politique Financière et logistique interne associative », qui s'est réunie les 28 mars et 4 avril 2017, est proposé à l'approbation du conseil municipal.

Il est précisé que les excédents et/ou déficits constatés par Section, sont repris par anticipation, avant même l'approbation du Compte Administratif 2016 et l'approbation du Compte de Gestion 2016, qui seront arrêtés définitivement lors d'une séance ultérieure, en tout état de cause avant le 30 juin 2017, conformément à la Loi.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1611-1 et suivants et L.2311-2 à L.2343-2 ;
- VU l'instruction budgétaire et comptable M 43 ;
- VU la délibération 16/122 en date du 20 juin 2016 portant création d'un service navette communale gratuite;
- VU la délibération 16/135 en date du 11 juillet 2016 portant création d'une régie Transport M43;
- VU la délibération 17/28 en date du 20 mars 2017 portant rapport d'orientation budgétaire 2017;
- VU l'avis de la commission communale « Politique Financière et logistique Interne associative» du 28 MARS 2017;
- OUÏ l'exposé ;

ARTICLE 1 : Décide de voter par Chapitre le Budget « Régie de Transport » 2017 (M 43) qui s'équilibre :

En Section d'Exploitation à 90,000 € et en Section Investissement NEANT

DEPENSES D'EXPLOITATION		
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote
		Il est procédé à un vote à main levée.
		Abstentions: 2 (M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir Frédéric BELLANGER)
		Contre : 18
011 Charges à caractère général	23 720 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Après en avoir délibéré, en cas de partage exact des voix, la voix du maire étant prépondérante, le chapitre 011 Charges à caractère général est adopté
012		Il est procédé à un vote à main levée.
Charges de personnel	58 500 €	Abstentions: 2 (M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir Frédéric BELLANGER)

	DEPENSES D'EXPLOITATION		
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote	
		Contre: 17	
		(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Oliviei FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)	
		Pour : 18	
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 012 Charges de personnel est adopté.	
		Il est procédé à un vote à main levée.	
		Abstentions: 2 (M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir Frédéric BELLANGER)	
		Contre: 18	
022 Dépenses imprévues	7 780 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)	
		Pour : 18	
Ł		Après en avoir délibéré, en cas de partage exact des voix, la voix du maire étant prépondérante, le chapitre 011 Charges à caractère général est adopté	

RECETTES D'EXPLOITATION		
Chapitres	Propositions nouvelles	Vote
		Il est procédé à un vote à main levée.
		Abstentions : 0
		Contre : 20
74 Subventions d'exploitation	85 000 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 74 subvention d'exploitation n'est pas adopté.
		Il est procédé à un vote à main levée.
		Abstentions : 0
		Contre : 20
75 Autres produits de gestion courante	5 000 €	(M. Hughes BERTAULT, Mme Gilberte BLUM, Mme Sylviane BOENS, Mme Valérie CHANTELAUZE, Mme Roselyne CHIROSSEL, M. Yoann DEBOUCHAUD, M. Olivier FABRE, Mme Michèle GUYOT, M. Gérard LEFEBVRE et son pouvoir Mme Claudine CAGNIEUL, Mme Catherine LE COARER, M. Stéphane LEMOINE et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER, M. Dominique LETOUZE, M. Jack NOURY, M. Christian PASQUIER, M. Marc STEFANI, Mme Aude TALABARDON et son
		pouvoir M. Jean-Louis DEHAECK, Mme Catherine TAURELLE)
		Pour : 18
		Après en avoir délibéré, à la majorité, le chapitre 75 Autres produits de gestion courante n'est pas adopté.

VIII. DELIBERATION N° 17/51 - BILAN DE LA POLITIQUE FONCIERE 2016

RAPPORTEUR : M. le Maire



NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE :

L'article L.2241-1 du Code Général Des Collectivités Territoriales prévoit que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune. Un tableau récapitulatif des opérations foncières réalisées en 2016 vous est présenté en annexe de la présente délibération. Chacune des mutations y est détaillée.

Les acquisitions foncières faites en 2016 ont pour objectif d'affirmer la politique de la municipalité en matière d'amélioration des conditions d'exercice du service public dans un contexte d'expansion de la population, d'améliorer les circulations piétonnes entre le quartier du Plateau et le centre-ville et de créer de nouveaux espaces verts et de stationnement.

Les cessions ont permis de réaliser une opération immobilière via la SAEML AUNEAU DEVELOPPEMENT contribuant à poursuivre la résorption des friches urbaines et à créer une offre immobilière proche du centre-ville.

En conclusion, le montant total des acquisitions pour 2016 s'élève à 500 001 € et celui des ventes à 380 000 €.

Il vous est demandé de bien vouloir approuver le bilan des acquisitions et cessions de l'année 2016.

Après en avoir délibéré, à la majorité,

Abstention: 0
Voix Contre: 5

(Mmes Sylviane BOENS et Catherine TAURELLE et MM. Hugues BERTAULT, Dominique

LETOUZE et Marc STEFANI)

Voix Pour: 33

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2241-1 et L.2313-1;

Vu le tableau récapitulatif des transactions immobilières opérées en 2016, annexé à la présente délibération ;

ARTICLE UNIQUE: prend acte du bilan de la politique foncière 2016.

IX. DELIBERATION N° 17/52 - APPROBATION DU REGLEMENT DU CENTRE MULTI-ACCUEIL

RAPPORTEUR: Mme Guyot
Note explicative de synthèse:

Suite à la création de la commune nouvelle, celle-ci a fait le choix d'intégrer la Communauté de Communes du Val de Voise et de se retirer de la Communauté de Communes de la Beauce Alnéloise. Un arrêté n° DRCL-BICCL-2016043-0002 de réduction de périmètre de la Communauté de Communes de la Beauce Alnéloise du 12 février 2016. Celle-ci avait, dans ses statuts, la compétence en matière de création, gestion, entretien et fonctionnement d'équipements de service, dont :

- La crèche / halte-garderie, située rue Pasteur.

Après une année 2016 de transition pendant laquelle la Communauté de Communes a continué à gérer l'équipement, depuis le 1^{er} janvier 2017 et la création de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France, la commune a repris matériellement la gestion de cette compétence. Le Centre Multi-Accueil (CMA) « La Coquille » est donc devenu de fait communal.

Aussi, il convient de modifier le règlement intérieur en conséquence.

La commission vie de l'enfant s'est réunie le 20 mars 2017 en présence du délégataire des PEP28 afin de proposer plusieurs amendements.

Les modifications figurent en rouge sur l'annexe jointe à cette délibération.

Vu l'arrêté préfectoral du n°DRCL-BICCL-2016328001 du 23 novembre 2016 ;

Vu l'avis favorable de la commission vie de l'enfant du 20 mars 2017 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, sachant que les conditions d'adoption des délibérations du conseil municipal, du conseil général et du conseil régional sont respectivement fixées par les articles



L. 2121-20, L. 3121-14 et L. 4132-13. Les délibérations sont prises à la majorité des suffrages exprimés, c'est-à-dire que seuls entrent en ligne de compte les votes « pour » et « contre », les abstentions n'étant pas prises en considération. Comme l'a rappelé le Conseil d'Etat dans sa décision du 10 décembre 2001 (req. n° 235027), dans une procédure de vote à scrutin secret, les bulletins blancs ou nuls ne sauraient être pris en compte pour la détermination des suffrages exprimés ; il en est de même pour les abstentions lorsque le vote a lieu au scrutin ordinaire ou au scrutin public. Dès lors, une délibération est acquise à l'unanimité si tous les conseillers qui se sont exprimés sont favorables à son adoption.

Abstentions: 2 (MM Hugues BERTAULT et Marc STEFANI)

Voix Contre : 0 Voix Pour : 36

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'arrêté préfectoral du n°DRCL-BICCL-2016328001 du 23 novembre 2016 ; Vu l'avis favorable de la commission vie de l'enfant du 20 mars 2017 ; Ouï l'exposé de Mme GUYOT, adjointe en charge de la vie de l'enfant ;

ARTICLE 1 : Approuve le règlement intérieur Centre Multi-Accueil (CMA) « La Coquille ».

ARTICLE 2 : Autorise M. le Maire à signer tous documents afférents.

X. Deliberation N° 17/53 - Modification des Statuts du SIVOS d'Auneau

RAPPORTEUR: Mme Guyot
Note explicative de synthese:

M. le Maire précise qu'il est nécessaire que le quorum soit atteint pour délibérer légalement, ce qui est le cas (article 2121-17 du CGCT) puisque ce point ne figurait pas à l'ordre du jour du conseil municipal du 5 avril 2017.

La Préfecture a informé le Syndicat à Vocation Scolaire (SIVOS) d'Auneau que l'article 6 de ses statuts devait être modifié.

L'article 6 doit être modifié comme suit :

Le comité élit en son sein un bureau composé d'un Président, un ou plusieurs vice-présidents et de 10 autres membres.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, sachant que les conditions d'adoption des délibérations du conseil municipal, du conseil général et du conseil régional sont respectivement fixées par les articles

L. 2121-20, L. 3121-14 et L. 4132-13. Les délibérations sont prises à la majorité des suffrages exprimés, c'est-à-dire que seuls entrent en ligne de compte les votes « pour » et « contre », les abstentions n'étant pas prises en considération. Comme l'a rappelé le Conseil d'Etat dans sa décision du 10 décembre 2001 (req. n° 235027), dans une procédure de vote à scrutin secret, les bulletins blancs ou nuls ne sauraient être pris en compte pour la détermination des suffrages exprimés ; il en est de même pour les abstentions lorsque le vote a lieu au scrutin ordinaire ou au scrutin public. Dès lors, une délibération est acquise à l'unanimité si tous les conseillers qui se sont exprimés sont favorables à son adoption.

Abstentions: 4 (Mme Catherine TAURELLE et MM Hugues BERTAULT, Dominique LETOUZE et Marc STEFANI)

Voix Contre: 0 Voix Pour: 34

LE CONSEIL MUNICIPAL

ARTICLE 1: Approuve la modification de l'article 6 des statuts du SIVOS d'Auneau.

ARTICLE 2 : La présente délibération sera transmise au SIVOS d'Auneau.

XI. DELIBERATION N° 17/54 - DESIGNATION DE DEUX REPRESENTANTS COMITE VOIE DE LA LIBERTE

RAPPORTEUR: M. le Maire

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE :

A l'initiative du maire de Bastogne en 2014, puis à l'appel de M. le Maire le 17 septembre 2016 lors de la commémoration des 70 ans de la Voie de la Liberté, un groupe de travail composé des maires



- de Ste-Marie-du-Mont, Ste-Mère-Eglise, Châteaubriant, Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, Bastogne s'est réuni à plusieurs reprises afin de réactiver le Comité National de la Voie de la Liberté, association créée en 1946, entre autres, par Guy de la Vasselais, alors maire de Saint-Symphorien-le-Château.
- M. le Maire fait lecture d'un extrait de la lettre adressée à près de 250 maires, présidents de conseils départementaux et régionaux et signée par les cinq maires du groupe de travail :
- « Cette voie instaurée [en 1946], dans une volonté d'honorer l'épopée du Général Patton lors de la libération de la France, du Luxembourg et de la Belgique se voulait pérenne. A la suite de Guy de la Vasselais, son fondateur principal, nous osons croire que ce souvenir grandiose sera immortalisé pour des siècles.

En 2014, une démarche initiée par Benoit Lutgen, Bourgmestre de Bastogne (lieu d'implantation de la 1147ème et dernière borne de la Voie de la Liberté), invitait les communes à restaurer cette prestigieuse Voie. Le 17 septembre 2016, à l'occasion des 70 ans de la pose de la première borne, à Auneau-Bleury-St-Symphorien, Michel Scicluna, maire, lançait cet appel : « Fort du constat de l'état de la Voie de la Liberté 70 ans après sa création et conscients de l'ardente nécessité à agir, j'appelle de tous mes vœux mes collègues et toutes les bonnes volontés à œuvrer pour restaurer ce monument et rétablir cette prestigieuse idée dans toute sa dignité.»

Ainsi, depuis le mois de septembre 2016, un groupe de travail s'est constitué afin de réactiver et rétablir cette Voie dans toute sa dignité.

En réponse à ces deux appels, le samedi 10 décembre 2016, lors du 72ème anniversaire de la Bataille des Ardennes à Bastogne, a été annoncée officiellement la relance du Comité de la Voie de la Liberté créé en 1946, sous le haut patronage de M. Gérard LARCHER, président du Sénat.

Une Charte, colonne vertébrale d'un renouveau du Comité de la Voie de la Liberté originel, a également été ratifiée [le 10 décembre 2016 à Bastogne]. Elle se conçoit comme un engagement volontaire entre les Maires dont la Commune est traversée par la Voie de la Liberté. (...)

Votre engagement à nos côtés nous est nécessaire car si chaque borne est un monument à part entière, c'est bien l'entièreté de la Voie qui doit être restaurée par le biais d'une mutualisation de moyens. Cette Voie ne doit pas s'éteindre ! (...)

Les défis que se lance le nouveau Comité sont nombreux. Plusieurs réunions de travail ont déjà eu lieu afin d'actualiser les statuts d'origine mais aussi en vue de mettre en œuvre une méthodologie de travail. Il se veut être force de propositions, mais surtout de réalisation.

Pour ce faire, il ambitionne, entre autres, de mettre en place :

- Des supports éducatifs dédiés au monde de l'enseignement et de la culture : kit pédagogique, plaquettes, expositions, interventions de conférenciers, témoignages ... afin de toucher le plus large public ;
- Différents groupes de travail :
 - o Scientifique, en vue d'une recherche historique ;
 - Technique, afin de réaliser un état des lieux des bornes et d'avoir des interventions efficaces sur le terrain ;
 - o Administratif et relationnel avec les différentes instances organiques ;
 - o Culturel pour le développement et la promotion de la Voie de Liberté et des villes qui jalonnent son parcours ;
 - o Pédagogique en vue d'une transmission patrimoniale et historique du sens de la libération du territoire. »

M. le Maire précise qu'une convocation à une assemblée générale le 18 mars 2017 était jointe au courrier.

Lors de cette assemblée générale, les membres présents, après avoir constaté l'absence des fondateurs, ont approuvé la modification des statuts et élu le conseil d'administration.

- M. le Maire fait part au conseil municipal que dans un premier temps, il convient de nommer deux représentants, un pour chacune des communes déléguées, pour siéger au Comité de la Voie de la Liberté.
- M. le Maire demande si l'assemblée veut procéder à un vote à main levée.

Il est proposé de désigner M. SCICLUNA et M. LEMOINE.

M. le Maire et M. LEMOINE (et son pouvoir M. Frédéric BELLANGER) ne participent pas au vote portant le nombre de votants à 35.

Après en avoir délibéré, à la majorité,

Abstention: 1 (M. Marc STEFANI)

Contre: 1 (M. Dominique LETOUZE)

Pour: 33



LE CONSEIL MUNICIPAL

ARTICLE 1 : Nomme M. Stéphane LEMOINE et M. Michel SCICLUNA pour siéger au sein de l'association du Comité de la Voie de la Liberté.

XII. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2017

RAPPORTEUR: M. le Maire

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE :

M. le Maire demande de surseoir à statuer sur l'attribution de subventions aux associations. En effet, le budget primitif communal n'ayant pas été adopté, il convient de reporter ce point lors d'une prochaine séance de conseil municipal.

XIII. QUESTIONS DIVERSES

- M. Stéphane LEMOINE, maire délégué, demande s'il est normal qu'un élu de la République soit convié à la gendarmerie pour rendre compte des dissensions au sein du conseil municipal. Il rajoute : « c'est léger en terme de démocratie et les élus sont libres de leur choix. »
- M. le Maire approuve cette position.
- M. Stéphane LEMOINE, maire délégué, précise qu'il en a référé à Mme la Préfète et que pour tout autre renseignement il faut demander à l'adjudant-chef Cléret.
- M. Christian PASQUIER suggère qu'une enquête soit demandée.
- M. le Maire prend acte de cette remarque.
- M. DEHAECK arrive à 21 30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 21 h 30.

Le secrétaire de séance Charles ABALLEA

BLEURKS AND HOPHOM * 2000 * HI

Morsieur le Maire Mighel SCICLUNA

